

Le procureur du Roi dont il est question dans cet article est

Théophile-Marie Laennec¹

Né en 1747 et mort en 1836, il est le père de **René-Théophile Laennec** (1781 – 1826) inventeur du stéthoscope, vulgarisateur des méthodes d'auscultation et père de la médecine anatomo-clinique.

Théophile-Marie Laennec est aussi le frère de **Guillaume-François Laennec** (1748 – 1822), directeur de l'École de Médecine et médecin-chef de l'Hôtel-Dieu de Nantes, recteur de l'université et membre de la municipalité nantaise pendant la Révolution. Guillaume et René Laennec ont donné leur nom au CHU Nord de Nantes (Saint-Herblain).

Théophile-Marie ayant perdu sa femme alors que René avait 6 ans, ce dernier fut confié à un oncle prêtre et savant, et plus tard à son oncle Guillaume à Nantes, près duquel il prit rapidement goût à la médecine et entama à la fois de brillantes études, poursuivies à Paris, et un parcours scientifique exceptionnel.

Dans des parcours et des environnements souvent très différents, les trois Laennec ont fait preuve d'un caractère et de qualités particulièrement bien trempés, dont une admirable capacité d'analyse et une forte indépendance d'esprit.

Le capitaine négrier Gaspard Morel n'était pas, dans l'affaire évoquée par l'article, poursuivi pour trafic négrier, une occupation tout à fait légale à l'époque, même si elle révoltait Théophile Marie, alors lieutenant général de l'Amirauté, agissant comme procureur du Roi. Morel était accusé d'avoir volontairement fait échouer son navire sur les rochers de l'île de Sein, pour éviter d'avoir à répondre de la longueur anormale et des résultats calamiteux d'une campagne au cours de laquelle il s'était davantage occupé de son intérêt que de celui de ses actionnaires.

La carrière juridique de Théophile Marie a connu beaucoup de hauts et de bas, certains liés à une période qui a évidemment beaucoup secoué les institutions judiciaires. Politiquement – tout comme son frère – il a soutenu la Révolution et participé à ses instances locales. Mais sa déception a été à la hauteur de ses espoirs, qu'il a un temps reporté sur Bonaparte.

Sur le plan privé, Théophile Marie a sans doute mérité l'appréciation d'un contemporain qui l'estimait aussi attaché aux jupons qu'à la robe (de magistrat). Son sens de la famille s'est toutefois souvent manifesté, notamment dans son abondante correspondance avec son frère Guillaume et – en breton qu'il avait toujours pratiqué – avec son fils René, qui avait appris la langue et la maîtrisait parfaitement.

Cet article a été inspiré par la lecture du livre Juges, esclaves et négriers en Basse-Bretagne, d'Annick Le Douguet, sous-titré L'émergence de la conscience abolitionniste, publié en 2000 sous les auspices de l'UNESCO (« La route de l'esclave ») et préfacé par Kofi Yamgnane, édité grâce au concours de l'Institut culturel de Bretagne et du Conseil général de Loire-Atlantique.

Ce livre peut être consulté ou emprunté au KDSK, 13 rue du Rémouleur à Saint-Herblain.

Le KDSK : Kreizenn Dafar sevenadurel keltiek (*Centre de documentation culturelle celtique*) propose dans ses locaux de Saint-Herblain, ouverts au public, plus de 5000 titres en breton ou sur la Bretagne et les pays celtiques. Une convention est en préparation entre le réseau municipal des bibliothèques de Saint-Herblain et le KDSK. (site internet : <http://www.kdsk-bzh>).

¹ Souvent écrit Laënnec.